



La revue pour l'histoire du CNRS

24 | 2009

Soixante-dixième anniversaire du CNRS

Police et Académie... une antinomie ?

Sebastian Roché



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9074>

DOI : [10.4000/histoire-cnrs.9074](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9074)

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 octobre 2009

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Sebastian Roché, « Police et Académie... une antinomie ? », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 24 | 2009, mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9074> ; DOI : [10.4000/histoire-cnrs.9074](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9074)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

Police et Académie... une antinomie ?

Sebastian Roché

- 1 Remontons le temps sur 25 années. Rares sont à cette époque les travaux portant sur les questions du sentiment d'insécurité ou de la police. Quelques auteurs s'y sont risqués, certains dans la veine marxiste (la police étant présentée comme le chien de garde du capitalisme), d'autres historique (pour montrer qu'à des époques plus ou moins reculées les sociétés étaient violentes ou que le sentiment d'insécurité était « imaginaire »). Les études quantitatives et rigoureuses des facteurs de la peur sont l'exception. Un fossé sépare le monde académique de celui des policiers (chaque partie étant formée dans son monde et destinée à y rester). L'universitaire qui se risque sur ces terrains est suspect, doublement, auprès de ses collègues : ne serait-il pas sympathisant du Front National pour s'intéresser à des sujets sur lesquels ce parti fait campagne ? Quel besoin a-t-on d'enfoncer des « portes ouvertes » : tout un chacun ne sait-il pas que les personnes âgées ont plus peur que les jeunes, et qu'y aurait-il d'autre à trouver ? Que de chemin parcouru depuis. Le sentiment d'insécurité s'est installé à la table électorale. La délinquance a été un des tout premiers sujets de préoccupations pour les grandes élections (et même le premier en 2002). À l'étranger, la criminologie qui n'existe pas en France – il serait souhaitable de créer un centre à l'échelle de ces enjeux de société – a véritablement explosé. Les méthodologies et enquêtes nouvelles se sont multipliées, soit celles permettant de mesurer avec plus de précision le nombre réel de victimes de délits chez les particuliers (au point qu'en Grande-Bretagne, elles ont relégué les « statistiques officielles » en deuxième rideau), soit les enquêtes de délinquance auto déclarée qui montrent combien les délits sont sous-estimés par les méthodes traditionnelles de comptage.
- 2 Les relations entre la recherche et le ministère de l'Intérieur se sont améliorées, plus ou moins suivant les périodes. La création de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure en 1989 a jeté des ponts entre des mondes qui ont tout à gagner à travailler ensemble. La bureaucratisation de cet établissement par la suite et le déclin des

recherches portant sur la police financées dans ce cadre n'ont finalement pas empêché la production française de monter en puissance et de s'afficher dans les revues internationales sans rattraper son retard sur les pays leaders. Depuis quelques années, la France existe comme cas d'étude dans la littérature scientifique en anglais dans ce domaine, modestement certes si on la compare à la Grande-Bretagne aux États-Unis, mais cela marque néanmoins un progrès. Et, les ouvertures de terrain par les autorités de police se font plus aisément sans que, hélas, des protocoles définis permettent aux chercheurs d'utiliser les données policières comme c'est le cas dans les pays leaders (le leadership ne repose pas que sur des cerveaux), et à la police de bénéficier des retombées. Est-ce un hasard si les pays dont la police est la plus ouverte aux chercheurs sont ceux qui ont le plus inspiré le renouvellement des doctrines de police ?

- 3 Le laboratoire Cerat absorbant d'autres unités avant de se fondre dans l'UMR Pacte (CNRS-Institut d'études politiques de Grenoble) y aura gagné une reconnaissance internationale par les premières analyses quantitatives du sentiment d'insécurité, les premières études sur la délinquance auto déclarée des jeunes, le développement d'une sociologie des politiques policières (venant compléter la sociologie du travail policier) et l'analyse du rôle des modes d'action de la police dans le déclenchement et la diffusion des émeutes de 2005 (les plus importantes que la France et même l'Europe aient connues depuis 50 ans). Plus récemment, l'analyse des relations entre minorités ethniques et police sur une base rigoureuse par le pôle « Sécurité et cohésion » a pu commencer : le nouveau tabou de la France sans minorité a remplacé celui de l'imaginaire de l'insécurité mais ne saura résister à l'investigation scientifique.
- 4 À lire : S. Roché (collectif). *Réformer la police et la sécurité et en Europe et aux États-Unis*. Odile Jacob, 2004.
- 5 S. Roché. *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*. Le Seuil, 2006.
- 6 S. Roché. « Criminal Policy In France: Illusions Of Severity », in *Crime and Justice, (Crime, Punishment and Politics in Comparative Perspective*, Michael Tonry ed), University of Chicago, 2007, n°36: 471-550.

RÉSUMÉS

Travailler sur l'insécurité et la police lorsqu'on est sociologue... L'objet de recherche peut de prime abord paraître incongru voire audacieux, mais l'enjeu n'est pas insurmontable. Comme le prouve Sebastian Roché.

AUTEUR

SEBASTIAN ROCHÉ

Sebastian Roché, directeur de recherche au CNRS, est membre de l'unité mixte de recherche « Politiques publiques, action politique, territoires » (Pacte, CNRS-Institut d'études politiques de Grenoble).